

Comment avez-vous traversé la crise ?

Vous êtes nombreux à nous avoir apporté vos témoignages sur la façon dont vous avez vécu cette période. Ces expériences de la crise ont été très diverses.

Certains artisans n'ont pas eu d'autre choix que de se confiner jusqu'à la fin du pic de l'épidémie. D'autres sont parvenus à maintenir une activité, forcément réduite, en essayant de ne croiser personne (chantiers tertiaires, locaux vides, résidences secondaires inoccupées...) ou en assurant des dépannages avec des mesures de sécurité drastiques. Beaucoup ont profité de ce repos ou semi-repos forcé pour se mettre à jour du travail administratif. Aujourd'hui, à l'heure de la reprise progressive de l'activité, plusieurs témoignent de difficultés à prévoir pour retrouver un équilibre financier, qui ne se fera que très progressivement.

Côté FEDELEC, la partie administrative s'est mise au télétravail dès le début du confinement et cette organisation est maintenue au moins jusqu'à la fin du mois de juin. Les équipes «électrique» et «électronique» ont mis à profit cette période pour avancer sur un grand nombre de dossiers en discussion, qui vous seront détaillés dans la prochaine FEDELETTRE.



Denis GOUGEARD, entreprise DGELEK, Yvetot (76)

« Nous sommes arrivés à maintenir une petite activité pendant le confinement. Nous avons pu facturer en mars, mais avril a été plus

compliqué. Nous allons devoir puiser dans notre trésorerie. Nous avons prévu des investissements, notamment dans un nouveau bâtiment, que nous allons devoir reporter. Nous espérons que nos clients, notamment des institutions et des banques, pourront maintenir les contrats prévus avant la crise. Après le choc écologique que nous avons connu dans la région avec l'incendie de l'usine Lubrizol, nous traversons aujourd'hui sans doute la plus grosse crise sociétale et financière. Mais restons optimistes ! ».

Stéphane BARBALAT, entreprise ABE (Paris)



« Dès le début de la pandémie, nous avons mis en place pour nos chantiers des protocoles d'ordre préventif avec les architectes et la maîtrise d'ouvrage : une seule entreprise par jour sur le même site ; 2 lavages ou désinfections réguliers dans la journée ; 5 personnes maximum par chantier clos en respectant les distances d'éloignements ; un jour tampon de fermeture sans activité avant l'intervention d'une autre entreprise ; une personne par rang de voiture ».

Cyril DARDENNE, entreprise d'électricité à Mandelieu (06)

« Dès le 16 mars, annonce du début du confinement, j'ai informé par mail l'ensemble de ma clientèle de notre plan de continuité de l'activité : bureaux fermés, mais poursuite des interventions, avec des règles d'hygiène et de sécurité adaptées. De même, je les ai informés de la réouverture de nos bureaux le 11 mai, avec port du masque et respect des gestes barrière. J'ai voulu tout au long de la crise rassurer mes clients, nous devons les accompagner dans ces moments particuliers. Au début de la crise, notre activité a beaucoup baissé, mais nous avons tout de même connu quelques nouveaux clients qui cherchaient une entreprise pour les dépanner ».



Jean-Marc NORDET, entreprise MARELCA (95)

« Le confinement a mis fin à mon activité de chantiers (essentiellement pour des particuliers) mais m'a permis d'effectuer toutes les tâches administratives (comptabilité, rédaction des devis, classement des dossiers...) qui constituent une partie très prenante et indissociable de la vie de l'entreprise, et que je réalise en temps normal les dimanches ou pendant les jours fériés. J'ai un nombre conséquent de demandes d'intervention qui sont restées en attente pendant le confinement... d'où une très forte activité à prévoir lorsque la reprise sera vraiment effective ».